



Le vrai ou faux de la vaccination...

Mon enfant est trop petit, il a bien le temps de se faire vacciner.

FAUX !

Les jeunes enfants sont particulièrement fragiles vis-à-vis de beaucoup d'infections et doivent être vaccinés dès que possible à partir de l'âge de deux mois. C'est pourquoi les vaccins sont obligatoires pour les enfants nés depuis janvier 2018.

Tous les vaccins n'ont pas vocation à être prescrits à tout le monde.

VRAI !

L'objectif est la juste vaccination : il s'agit de vacciner les personnes concernées contre les maladies appropriées. Certaines vaccinations concernent tout le monde. D'autres peuvent être recommandées en fonction du profil ou de l'activité professionnelle (personnes fragilisées ou au système immunitaire affaibli, seniors, étudiants et professionnels de santé, professionnels travaillant au contact d'eau usées...)

Un retard de vaccination oblige le patient à tout recommencer.

FAUX !

Il suffit de reprendre les vaccins là où ils ont été interrompus et de compléter la vaccination avec le nombre d'injections nécessaires en fonction de l'âge.

Faites le point avec votre médecin !

D'autres questions ?



Le site de référence qui répond à vos questions

Il vaut mieux laisser la nature faire les choses, certaines maladies ne sont pas forcément inutiles.

FAUX !

Si beaucoup de microbes n'entraînent pas de maladies ou induisent des infections bénignes, d'autres sont particulièrement agressifs. Le virus de l'hépatite B est responsable de la mort de 1 500 personnes en France chaque année. Quant au papillomavirus humain (HPV), responsable du cancer du col de l'utérus, il provoque 1100 décès par an. Et lors de la dernière épidémie de rougeole de grande ampleur en France (2008-2011), plus de 22 000 cas de rougeole ont été recensés, 5 000 patients hospitalisés (dont 1 023 pour une pneumonie sévère et 27 pour l'encéphalite/myélite) et 10 patients sont morts.

Se faire vacciner, c'est risqué.

FAUX !

Comme tout principe actif et comme n'importe quel médicament, le vaccin peut entraîner des effets indésirables bien connus (fièvre, douleurs au point d'injection) mais les complications liées aux maladies sont plus graves et fréquentes que les complications liées aux vaccins.

Il demeure plus risqué de ne pas être vacciné que de l'être. Enfin, les rares contre-indications à la vaccination sont décelées par le médecin lors de la consultation.

Se faire vacciner coûte cher.

VRAI ET FAUX !

La plupart des vaccins sont remboursés à 65 % par la sécurité sociale et la différence est prise en charge par les mutuelles, même sur les forfaits de base. Il existe des centres de vaccination qui proposent la vaccination gratuitement. En revanche, la vaccination de voyage peut représenter un certain coût.

Vaccination : êtes-vous à jour ?

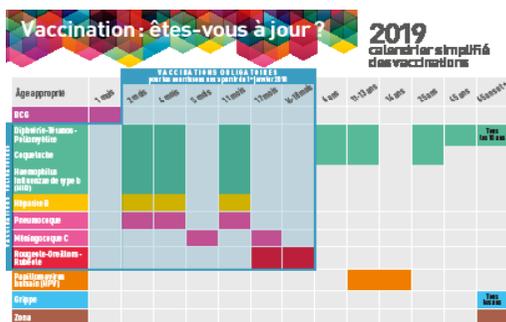
La meilleure protection, c'est la vaccination !
En Grand Est, les acteurs de la santé se mobilisent



Se faire vacciner ? Pourquoi ? Pour qui ?

Tous les jours, où que nous allons, et dès les premiers jours de notre vie, nous rencontrons de nombreux virus et bactéries qui peuvent être à l'origine de pathologies. En vous vaccinant, vous vous protégez contre certaines maladies transmissibles mais vous protégez également vos proches ainsi que toutes les personnes que vous côtoyez au quotidien, comme celles qui ne peuvent pas toujours être vaccinées (nouveaux nés, femmes enceintes, personnes immunodéprimées,...).

La vaccination reste la meilleure des protections : et si on faisait le point ?



Consultez l'annuaire des sites publics de vaccination sur [www.grand-est.ars.sante.fr/rubrique Grand Public](http://www.grand-est.ars.sante.fr/rubrique/GrandPublic)
> Protégez votre santé > Vaccination

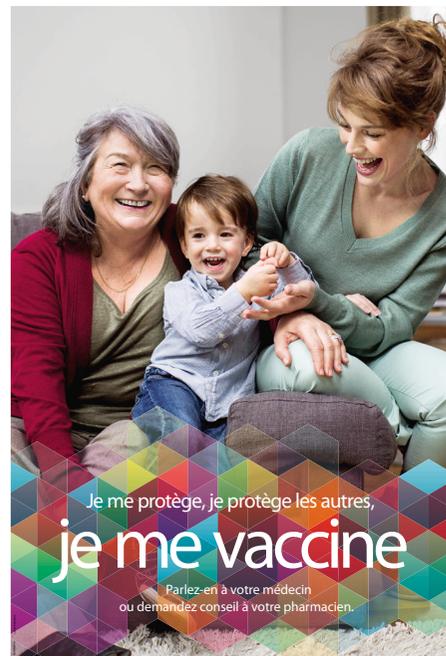
Vous n'êtes pas certains d'être à jour de vos vaccinations ? Vous avez oublié un ou plusieurs rappels ? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il suffit simplement de faire un rattrapage et de reprendre la vaccination au stade où elle a été interrompue.
Et si vous en parlez à votre médecin, votre sage-femme, votre infirmière, votre pharmacien ? Ou encore, demandez conseil dans les centres de vaccination et les services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé.

Et si je ne me fais pas vacciner ?

Grâce aux vaccins, des maladies ont été éliminées en France. Mais en cas de couverture vaccinale insuffisante dans la population, des maladies peuvent resurgir : des maladies qui peuvent sembler bénignes mais sont parfois graves, pas toujours pour soi, souvent pour les autres et notamment pour les plus fragiles (nourrissons, personnes ayant des maladies chroniques, personnes âgées, femmes enceintes,...)

Alors, protégeons nous, vaccinons nous !

À tous les âges, sa vaccination !



Le calendrier vaccinal s'est simplifié depuis plusieurs années. Voici les grandes lignes à retenir !

Vous êtes enceinte ? Pour vous protéger et protéger votre bébé, faites un point (médecin traitant, gynécologue, sage-femme) notamment pour les vaccinations rougeole, oreillons, rubéole, coqueluche et grippe.

Pour les enfants ? Ça commence dès 2 mois. Depuis le 1er janvier 2018, la loi rend obligatoires pour tous les enfants de moins de 2 ans, 8 vaccins en plus des 3 qui l'étaient déjà.

Pour les ados ? En plus des rappels, pensez aux rattrapages méningite, hépatite B et au vaccin contre le papillomavirus (cancer de l'utérus).

25-45-65 ans ? Les âges à retenir pour les rappels diphtérie-tétanos-polio (DTP).

... et pour les plus de 65 ans ? La grippe tous les ans, les rappels DTP tous les 10 ans et le zona une seule fois !

Suivez facilement vos vaccins avec le carnet de vaccination électronique

Le carnet de vaccination électronique (CVE) vous permet de savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins. Créer son CVE est simple et gratuit. Il vous suffit de remplir une fiche de renseignements sur le site www.mesvaccins.net et vous pouvez partager votre CVE avec les professionnels de santé.

Le CVE vous alerte par SMS ou mail, au moment de vos rappels.

Vous pouvez également télécharger l'application pour votre smartphone.



Focus Rougeole, une épidémie toujours active !

Considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut avoir des conséquences graves (comme des pneumonies ou des encéphalites) qui touchent le plus souvent les personnes les plus fragiles comme les enfants de moins de un an, qui ne peuvent pas encore être vaccinés. Deux doses de vaccins permettent une protection efficace contre la rougeole.

En 2018, près de 3000 personnes ont été touchées en France par cette épidémie qui persiste dans plusieurs régions. Parmi elles, 9 sur 10 n'étaient pas ou mal vaccinées et une personne contaminée peut infecter entre 15 et 20 personnes !

VACCINATION INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions

